



Le bulletin trimestriel de Vicq sur Mer

n° 1 : Avril - Juin 2020

**Le conseil
municipal**

**Le patrimoine
immobilier**

Les projets

Le budget

Les événements

Infos pratiques

Tout d'abord, merci pour la confiance que vous m'avez de nouveau accordée.

Une nouvelle mandature, une nouvelle équipe et de nouveaux projets pour ces six années à venir ! Nous venons de traverser une période douloureuse où chacun a pu constater qu'il était pénible de ne plus profiter de cette liberté de sortir, de voir sa famille et ses amis. Nous avons repris notre vie normalement mais attention, cette crise sanitaire est loin d'être terminée et je vous invite à rester vigilants et à maintenir les gestes barrières.

Un grand merci aux personnes qui désirent garder l'anonymat et qui ont œuvré sans relâche pendant des jours et des nuits afin de pouvoir fournir un masque aux administrés de Vicq.

Nous restons disponibles, mes adjoints et moi-même, ainsi que le personnel pour vous rencontrer à la mairie pendant les heures de permanence proposées.

Je vous invite à lire ce nouveau format qui vous sera distribué tous les trimestres.

Je vous souhaite un été en famille plein de bonheur et surtout : Portez-vous bien !

Richard Leterrier

Le conseil municipal

Marie-Madeleine AMBROIS, 46 ans,
Gouberville, ouvrière manutentionnaire
Angéline BERTOT, 50 ans,
Cosqueville, exploitant auto-école
Alexia LAINÉ, 32 ans,
Cosqueville, agent territorial autonomie
Elodie LEPETIT, 36 ans,
Réthoville, agent logistique
Mary LESCELLIER, 38 ans,
Cosqueville, adjoint administratif hospitalier
Valérie MONTRIEUL-XAMENA, 53 ans,
Cosqueville, chef d'entreprise
Céline PLANQUE, 43 ans,
Cosqueville, employée office de tourisme
Marianne POTTIER, 63 ans,
Néville sur Mer, retraitée
Sophie QUESNOT, 48 ans,
Réthoville, préparatrice en pharmacie hospitalière

Suppléante :

Elodie ARONDEL, 34 ans
Cosqueville, sans profession

Richard LETERRIER, 52 ans,
Cosqueville, cadre Naval Group
Antoine AMBROIS, 57 ans,
Gouberville, chauffeur poids lourd
Laurent BLED, 41 ans,
Angoville-en-Saire, agriculteur
Jean-Michel CAUCHOIS-LE MIERE, 51 ans,
Cosqueville, agriculteur
Francis DISS, 67 ans,
Vrasville, retraité
Louis GUILLOTTE, 33 ans,
Néville sur Mer, directeur général des services
Dominique HAUCHECORNE, 58 ans,
Néville sur Mer, retraité
Jean-Noël LARONCHE, 36 ans,
Gouberville, agriculteur
François LEPESQUEUX, 34 ans,
Cosqueville, marin mécanicien
Michel NICOLAÏ, 62 ans,
Réthoville, retraité

Suppléant

Fabrice CORNICARD, 57 ans,
Vrasville, directeur d'agence

Composition du conseil municipal et délégations

Le 24 mai 2020, le premier conseil municipal s'est réuni. Le maire et les adjoints ont été élus par ce conseil. Nous vous présentons les différentes missions de vos élus.



Conseillers délégués

Lors du conseil municipal du 10 juin, le maire a désigné des conseillers délégués qui assisteront les adjoints :

Antoine AMBROIS : Routes et logistique

Dominique HAUCHECORNE : Plan communal de sauvegarde, réserve communale, hydrants et sécurité routière

Alexia LAINE : Affaires sociales et scolaires

Marianne POTTIER : Gestion du gîte communal, événementiel et animaux

Sophie QUESNOT : Tourisme et relations avec les associations

Laurent BLED intégrera également le bureau afin de représenter le monde agricole.

Commissions internes

Lors du conseil municipal du 10 juin, le Maire a proposé une liste de commissions permettant à chacun des conseillers municipaux de s'impliquer dans la vie de la collectivité et ainsi de participer à l'élaboration des projets qui seront menés tout au long du mandat. Le Maire est président de droit de toutes les commissions.

Commissions travaux

Adjoint en charge de la commission : Michel NICOLAÏ

Membres : Angéline BERTOT, Dominique HAUCHECORNE, Laurent BLED, Jean-Noël LARONCHE, Antoine AMBROIS, Jean-Michel CAUCHOIS-LE MIERE, François LEPESQUEUX.

Commission communication, tourisme, culture, associations

Adjoint en charge de la commission : Valérie MONTRIEUL-XAMENA

Membres : Marianne POTTIER, Sophie QUESNOT, Céline PLANQUE, Elodie LEPETIT, Dominique HAUCHECORNE, Mary LESCELLIER, Louis GUILLOTTE
Participe au groupe de travail : Elodie ARONDEL

Commission finances

Adjoint en charge de la commission : Francis DISS

Membres : Louis GUILLOTTE, Angéline BERTOT, Antoine AMBROIS, Alexia LAINE, Laurent BLED, Marie-Madeleine AMBROIS, Michel NICOLAÏ, Mary LESCELLIER

Commission environnement et littoral

Adjoint en charge de la commission : Francis DISS

Membres : Michel NICOLAÏ, Marianne POTTIER, Dominique HAUCHECORNE, Valérie MONTRIEUL-XAMENA, Jean-Noël LARONCHE, Mary LESCELLIER, Antoine AMBROIS, Céline PLANQUE, Sophie QUESNOT, François LEPESQUEUX, Alexia LAINE
Participe au groupe de travail : Fabrice CORNICARD

Référents

Le territoire de Vicq sur Mer s'étend sur un peu plus de 20 km² et comprend de nombreux hameaux, villages et lotissements. Pour être plus proche de ses administrés, le Maire a proposé de désigner des conseillers municipaux référents pour les communes historiques. N'hésitez pas à les contacter si vous souhaitez leur poser des questions ou leur transmettre des informations.

Cosqueville : Richard LETERRIER et Valérie MONTRIEUL-XAMENA

Vrasville-Angoville : Francis DISS

Réthoville : Sophie QUESNOT

Néville : Dominique HAUCHECORNE

Gouberville : Antoine AMBROIS

N° de téléphone de la mairie : 02.33.54.31.96

Email : vicqsurmer.mairie@orange.fr

Le patrimoine immobilier de Vicq sur Mer

Conformément à la charte définie lors de la création de la commune nouvelle de Vicq sur Mer, les mairies des anciennes communes déléguées ont été fermées et l'utilisation de ces locaux a été repensée. L'objectif est de rationaliser la gestion du patrimoine immobilier de la commune.

A ce jour, la commune possède :

- 12 logements (dont celui de l'ancienne mairie de Réthoville)
- Le bâtiment occupé par la MAM - Maison d'Assistantes Maternelles (ancienne école de Cosqueville)
- La salle Jules Ferry (ancienne cantine de l'école de Cosqueville)
- La salle de la Vaquelotte à côté de la mairie de Vicq sur Mer
- Les salles de Néville (ancienne mairie) qui accueilleront le Foyer des associations et le CCAS (projets en cours)
- La salle d'exposition de Gouberville (ancienne mairie de Gouberville)
- Le gîte de Gouberville, en cours de travaux (ancien presbytère de Gouberville).

La plupart des logements ont été rénovés récemment et sont actuellement en location. Les travaux sont majoritairement effectués par les agents techniques de Vicq sur Mer, avec l'appui de Michel NICOLAÏ, adjoint au maire.

Les salles Jules Ferry et de la Vaquelotte ainsi que la salle d'exposition sont ouvertes à la location. Pour toute demande de location, se renseigner auprès de la mairie ou sur le site internet.

Le gîte de Gouberville

Le bâtiment qui comprenait trois logements vétustes a été entièrement restauré et transformé pour devenir un gîte communal qui pourra accueillir jusqu'à 12 personnes. Initialement prévus pour une durée de 13 mois, les travaux vont prendre fin mi-juillet après une prolongation due à une mauvaise météo hivernale et aux 8 semaines de confinement.

Au cours de l'été, les travaux d'aménagement du terrain vont débuter.

Au sein du conseil municipal, un groupe de travail a été mis en place pour agencer le gîte (ameublement, équipement et décoration) et organiser les locations.

Le gîte devrait être proposé à la location d'ici la fin de l'année.



Façade du gîte de Gouberville

La salle d'exposition de Gouberville

Face à l'église de Gouberville, l'ancienne mairie a été transformée en salle d'exposition, ouverte à la location pour les artistes ou artisans, du 1er mai au 31 octobre.

Pour toute demande de location, se renseigner auprès de la mairie ou sur le site internet.

Les projets

L'équipe municipale élue le 15 mars 2020 vous présente ses projets en réponse aux attentes exprimées par les administrés mais aussi en accord avec les enjeux auxquels nous devons faire face dans les années à venir.

Une équipe municipale active, proche de vous et à votre écoute

Informations concernant la vie de la commune communiquées sur divers supports afin que tous puissent y accéder :

- le site internet : <https://vicq-sur-mer.fr/>
- les réseaux sociaux : www.facebook.com/vicqsurmer/ et Instagram @vicqsurmer
- la lettre d'information (newsletter)
- le bulletin municipal trimestriel (ce bulletin est donc le 1er !)
- les panneaux "Point info" mis en place dans les anciennes communes déléguées

Ouverture de la mairie tous les jours, avec des permanences du maire et des adjoints toutes les semaines

Organisation de rencontres participatives par village : des moments d'échanges seront organisés dans chaque commune historique, en remplacement des conseils communaux qui avaient été mis en place dans les communes déléguées après la création de la commune nouvelle.

Un développement harmonieux et solidaire

Soutien des projets associatifs avec le développement d'un foyer rural (à venir)

Un foyer rural est une association. C'est un foyer d'initiatives animé par les habitants qui peuvent proposer différentes activités, sur le mode du bénévolat : cours de peinture, cours de pâtisserie, atelier d'écriture, etc. L'association qui régira le foyer rural est actuellement en cours de constitution. La municipalité mettra à disposition du Foyer Rural de Vicq sur Mer, la salle communale de Néville, dès le mois de septembre.

Soutien des initiatives professionnelles dans l'agriculture, l'artisanat et les services

Les projets à vocation professionnelle seront soutenus dès lors qu'ils respectent l'environnement et n'engendrent pas de nuisances inacceptables.

Développement d'un système d'entraide entre Vicquois (à venir)

Un système d'entraide impulsé par la nouvelle municipalité permettrait de résoudre des petits problèmes quotidiens auxquels nous pouvons tous être confrontés. A l'automne, une enquête sera réalisée auprès des Vicquois pour bien définir les besoins et identifier toutes les solutions que chacun peut apporter.

La protection des administrés

Mise en oeuvre d'un plan communal de sauvegarde et d'une réserve communale (en cours)

Un plan communal de sauvegarde est un outil opérationnel de gestion de crise qui doit permettre à la municipalité d'affronter une situation exceptionnelle sur le territoire communal (tempête, canicule, accident, inondation, catastrophe naturelle...) impliquant des mesures de sauvegarde de la population. Ce plan s'appuiera sur une réserve communale, constituée par des bénévoles engagés, répartis sur l'ensemble de la commune.

L'épidémie de COVID-19 qui a entraîné le confinement de la population a démontré qu'un tel dispositif était nécessaire pour pouvoir venir rapidement en aide aux personnes les plus fragiles.

Création d'un Centre Communal d'Action Sociale, avec un accueil hebdomadaire (en cours)

Doté d'un budget autonome, un CCAS va être créé au 1er janvier 2021. Il aura pour mission d'animer une action générale de prévention et de développement social au sein de la commune. Ce Centre proposera un accueil hebdomadaire, dans une salle communale. Dès septembre, **un guichet unique sera ouvert : les jeudis de 9h à 12h.**

Les projets

La sauvegarde du patrimoine et du littoral

Réalisation de travaux pour l'entretien et l'embellissement des villages et du patrimoine historique

Des travaux d'enfouissement des réseaux et de réfection des voiries seront réalisés au cours des 6 années à venir. Ces travaux permettront de valoriser les villages de la commune.

L'enfouissement des réseaux dans le village de Cosqueville est déjà budgétisé pour 2020.

Surveillance de l'évolution du trait de côte et protection des populations proches du littoral, en relation avec la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) et le Conservatoire du Littoral.

Depuis plusieurs années, nous devons faire face à des situations nouvelles liées au changement climatique. Les espaces côtiers subissent tous les hivers des modifications importantes : recul du trait de côte, érosion des cordons dunaires, marais salinisés, chemins ensablés, etc. De nombreux Vicquois ont pu constater que certains accès à la mer ou encore certains chemins côtiers ne sont plus praticables depuis l'hiver dernier. Les problèmes sont nombreux tant pour les exploitants agricoles (terrains inondés, accès à leurs parcelles plus difficile voire rendu impossible) que pour les habitants de certains hameaux (risques d'inondation). Sans compter les promeneurs qui s'aventurent au plus près du littoral et dont la voiture se retrouve enlisée dans le sable.

La municipalité est en étroite relation avec la DDTM et le Conservatoire du Littoral, qui dressent des bilans réguliers des modifications du littoral et identifient les dangers encourus par la population. Ces différents services interviennent alors en concertation avec la municipalité, soutiennent ou portent les opérations nécessaires à la protection du littoral et des populations.

Une commune engagée dans la transition écologique

Entretien des espaces verts "zéro-phyto" et actions en faveur du maintien de la biodiversité

Nous souhaitons valoriser et sauvegarder la biodiversité de notre territoire pour garantir santé et bien-être des administrés. Engager la commune dans la transition écologique passera aussi par la sensibilisation des Vicquois aux enjeux de la biodiversité, afin de préserver l'environnement des générations futures.

Déploiement du plan "Normandie Bâtiments Durables" pour le parc immobilier de la commune

Le Plan Normandie Bâtiments durables est mis en oeuvre dans notre région via plusieurs dispositifs d'intervention régionale financés par les crédits Région et Europe (FEDER). L'objectif sera de rénover le parc public communal pour des bâtiments plus performants énergétiquement.

Acquisition d'un broyeur à végétaux à l'usage des Vicquois (Projet 2021)

Ce dispositif permettra de mieux gérer les déchets verts des jardins. Une partie des végétaux peut être compostée. Mais les copeaux peuvent aussi être utilisés pour du paillage de massifs, ce qui permet d'économiser de l'eau et d'éviter l'emploi d'herbicides chimiques.

C'est une alternative au brûlage à l'air libre, qui est interdit. Et bien sûr, c'est aussi une solution pour éviter de nombreux déplacements jusqu'à la déchetterie.

Déploiement d'éclairage public solaire

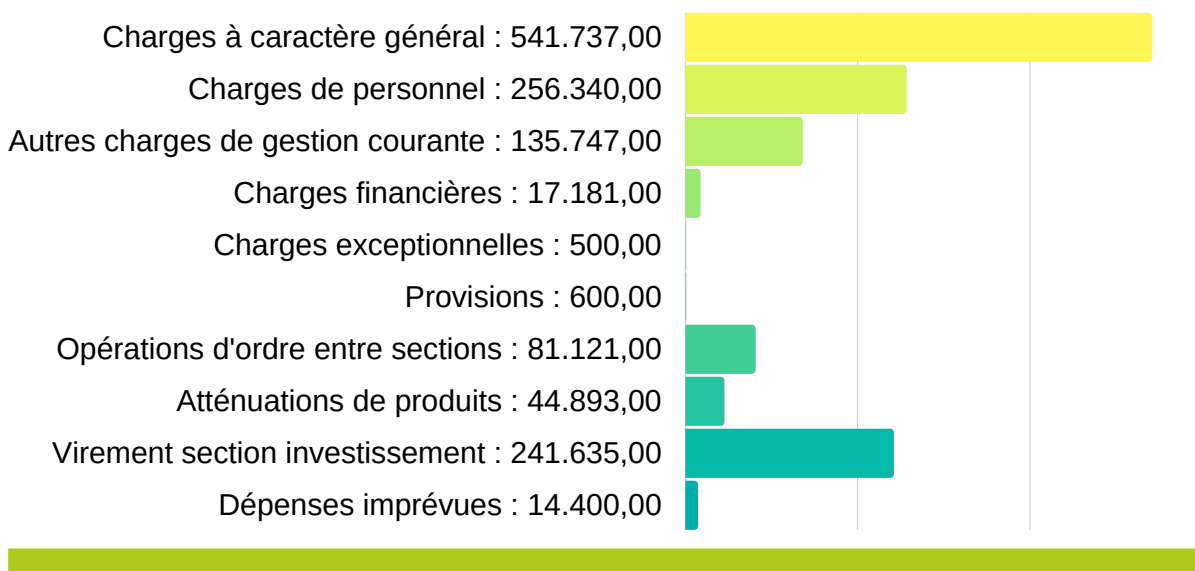
Dans certains hameaux, l'éclairage public fait défaut. De nouveaux candélabres pourront être installés, en privilégiant ceux à énergie solaire.

Le budget de fonctionnement

Le budget de fonctionnement pour l'année 2020 a été voté lors du conseil municipal du 4 mars 2020, par l'ancienne municipalité. Il s'élève à 1.334.154 €.

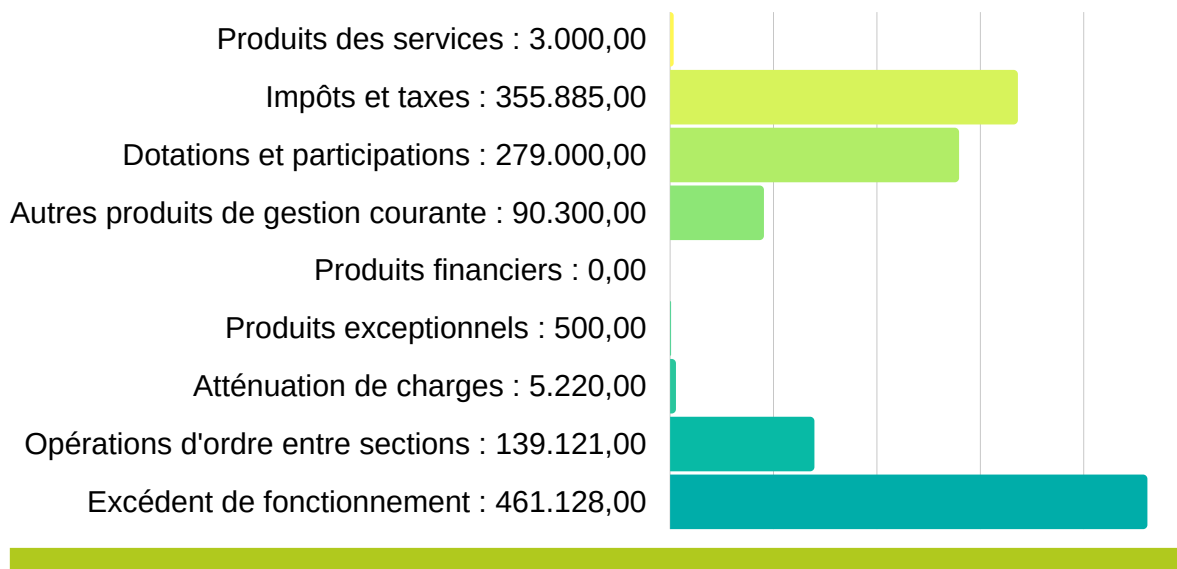
Dépenses de fonctionnement 2020

Total des dépenses de fonctionnement prévisionnelles : 1.334.154 €



Recettes de fonctionnement 2020

Total des recettes de fonctionnement prévisionnelles : 1.334.154 €



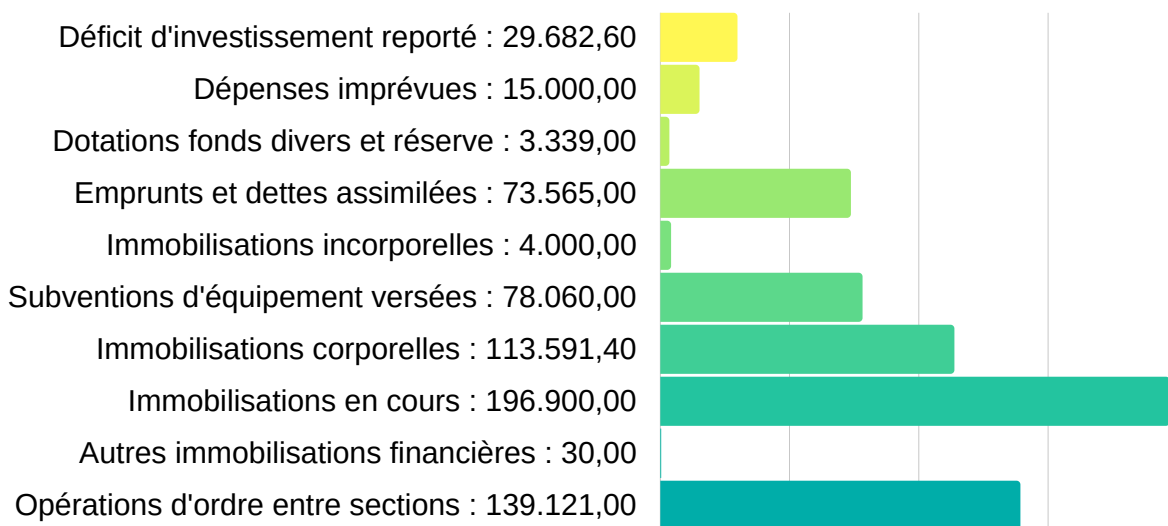
Pour la quatrième année consécutive, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux de fiscalité : les taux des taxes locales restent donc inchangés.

Le budget d'investissement

Le budget d'investissement (Reste à réaliser + budget prévisionnel) pour l'année 2020 a été voté lors du conseil municipal du 4 mars 2020, par l'ancienne municipalité.
Il s'élève à 653.289 €.

Dépenses d'investissement 2020

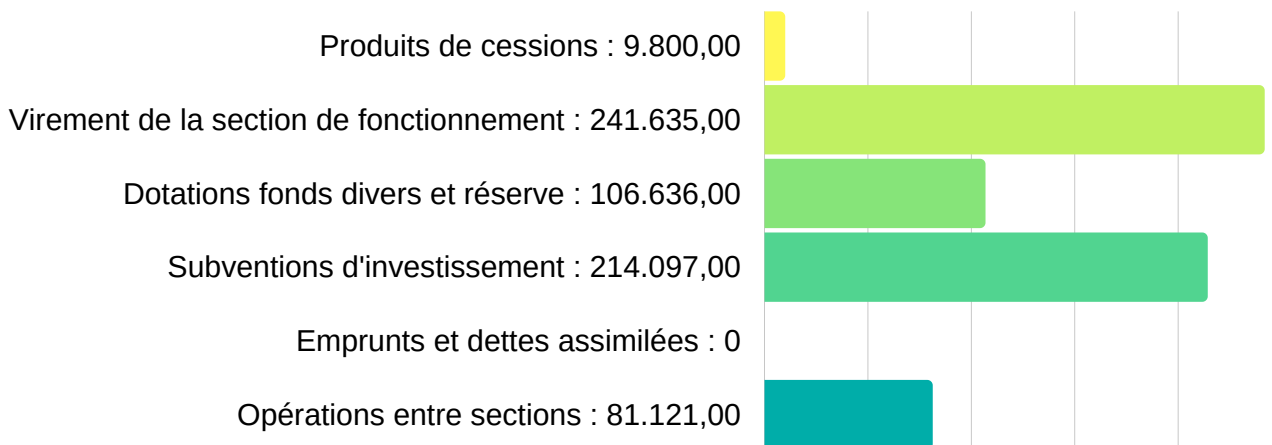
Total des dépenses d'investissement prévisionnelles : 653.289 €



L'investissement 2020 se caractérise par la fin des travaux de réhabilitation d'un bâtiment communal en gîte, son équipement en mobilier et décoration. La section est aussi marquée par la transformation des anciennes mairies (en logement à Réthoville, en salle d'exposition à Gouberville) d'une part et l'aménagement des locaux techniques et de la mairie d'autre part. L'enfouissement des réseaux dans le village de Cosqueville est aussi budgétisé.

Recettes d'investissement 2020

Total des recettes d'investissement prévisionnelles : 653.289 €



Retour sur les événements du printemps 2020

La nouvelle équipe municipale fraîchement élue le 15 mars a du faire face dès le 16 aux mesures de confinement liées à l'épidémie de COVID-19 mais aussi aux problèmes d'érosion suite aux tempêtes et fortes marées de l'hiver.

Epidémie de COVID-19 et confinement à Vicq sur Mer

Pendant la période du confinement, une attention particulière a été portée aux personnes les plus vulnérables. Le personnel administratif a assuré un appel téléphonique une fois par semaine auprès des nos administrés âgés de plus de 80 ans, afin de prendre de leurs nouvelles et leur apporter de l'aide le cas échéant.

Par ailleurs, des formulaires d'autorisation de déplacement dérogatoire ont été imprimés et déposés dans les églises de Vicq sur Mer, permettant ainsi aux personnes, qui n'étaient pas en mesure d'en imprimer, de s'en procurer. Pour limiter les déplacements des Vicquois, il a été autorisé la vente à l'étalage de produits de la mer (Grain de sel le samedi matin à Cosqueville), de fruits et légumes (Madame Cabart le jeudi à Gouberville puis à Réthoville, le vendredi à Cosqueville puis à Névilles). Le distributeur de pain de la Boulangerie Fafin était alimenté tous les jours.

Enfin, très rapidement, l'équipe municipale a fait appel à une couturière pour confectionner des masques en tissu : 1200 masques ont été distribués, d'abord aux personnes les plus fragiles, ensuite à l'ensemble des Vicquois. Depuis fin mai, d'autres masques, fournis par le Département, sont proposés aux Vicquois. A retirer en mairie.

Érosions hivernales et problèmes des anciennes décharges

Depuis plusieurs années, les espaces côtiers de Vicq sur Mer ont subi des modifications importantes : érosion du cordon dunaire, des chemins qui le parcourent, des accès à la mer, submersion marine, etc. Les tempêtes successives de l'hiver 2020 ont accéléré le phénomène d'érosion du littoral.

La zone de Réthoville n'a pas été épargnée. Mi-avril, l'ancienne décharge communale de Réthoville était visible, générant des déchets sur le littoral. Des mesures de protection s'imposaient : un confinement provisoire de la décharge avant les grandes marées du 7/8 mai 2020. Les travaux de confinement de la décharge ont été organisés avec les services de la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer), de la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement), du SyMEL (Syndicat Mixte des Espaces Littoraux), la commune de Vicq sur Mer et avec le Conservatoire du Littoral, propriétaire du site et qui a pris en charge les travaux, pour un coût total de 21.930 € :

40,40 tonnes de déchets ont été évacués. 250 m² de géotextile ont été mis en place avec la pose de 70 tonnes de blocs de granit pour limiter le processus d'érosion et maintenir le géotextile.

Dans un second temps, la résorption de la décharge (avec traitement des déchets) devra être engagée.

Le même problème est apparu, un peu plus tard, en bordure de plage à Gouberville. Les dernières tempêtes ont poursuivi le phénomène d'érosion entamant le front d'une ancienne décharge.

Des travaux sont à prévoir de toute urgence (avant fin juillet) : nettoyage de l'estran, talutage de la rive pour évacuer les déchets en bordure de décharge, mise en place de géotextile, pose de blocs pour limiter le processus d'érosion et maintenir le géotextile, sondage de la zone afin de délimiter la surface de la décharge et sa profondeur et enfin régalinge de la zone en fin de travaux. Le coût de ces travaux, 29.482€ sera supporté par la commune de Vicq sur Mer, car la décharge se situe sur un terrain communal.



Photo de la décharge de Réthoville confinée - mai 2020

Expositions

Salle d'exposition de Gouberville

Du 11 au 17 juillet / Du 7 au 14 août
Nicole et Claude, peintures - pastels - dessins

De 10h à 13h et de 15h à 19h - Entrée libre

Du 17 au 24 juillet : Atelier d'écriture

"Comment les gens de Vicq et d'ailleurs ont évoqué leur vie, leurs préoccupations en période du confinement imposé par la propagation du coronavirus."

De 15h à 18h30 - Entrée libre

Du 14 au 21 août : Mireille Houlgatte

Peintures au pastel sec et fusains

Peintures sur bois flotté

De 14h à 18h - Entrée libre

Inauguration du gîte communal et de la salle d'exposition de Gouberville le samedi 26 septembre 2020
Portes ouvertes l'après-midi

Bien vivre à Vicq sur Mer

Règles de bon voisinage / Bruits

La qualité de vie dans nos hameaux dépend de la bonne volonté de tous et du respect des autres. Les travaux de bricolage et de jardinage avec des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage ne sont autorisés qu'aux horaires suivants : **de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 les jours ouvrables - de 9h à 19h les samedis - de 10h à 12h les dimanches et jours fériés** (Arrêté préfectoral du 27/03/1997)

Brûlage des végétaux

Le brûlage des végétaux, comme des ordures ménagères, est **strictement interdit**, quelque soit la période de l'année (Arrêté préfectoral du 08/02/2005).

Ordures ménagères et déchets recyclables

Il est recommandé d'utiliser un conteneur en plastique plutôt que de déposer des sacs d'ordures ménagères sur le bord de la route avant le passage du ramassage de poubelles. Les personnes qui ne peuvent attendre ce passage sont priées de déposer leurs sacs poubelle dans les containers mis à leur disposition sur le parking de la mairie de Vicq sur Mer.

Et n'oubliez pas d'effectuer le tri sélectif !

Recevoir le bulletin en version numérique

Dans le cadre de notre démarche de développement durable, nous proposons à nos administrés de recevoir les prochains bulletins par mail. Si vous souhaitez contribuer à diminuer votre empreinte environnementale en nous permettant d'économiser l'impression de bulletins, adressez-nous votre demande par mail à vicqsurmer.communication@orange.fr

Merci !

Activités

Les Labyrinthes champêtres

Ouverts tous les jours en juillet, les labyrinthes végétaux créés par Bastien à Gouberville sont à découvrir en famille. Une activité ludique et pédagogique pour les grands et les petits.

En savoir plus :

<https://www.facebook.com/Les-Labyrinthes-champêtres>

La Ferme de Renouville

Tous les dimanches d'été, la Ferme de Renouville vous ouvre ses portes de 10h à 18h. Que ce soit pour participer à un atelier, boire un thé ou une bière, vous faire photographier...

Prochaines dates :

19 juillet : Atelier création d'un jardin d'eau

26 juillet : Atelier fabrication de mobilier en palettes

9 août : Journée musicale avec Reno

En savoir plus :

<https://coralineetleo.com/la-ferme-de-renouville/>

Point infos Vicq sur Mer

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi de 9h à 12h - 14h à 17h

Mardi de 9h à 12h - 14h à 17h

Mercredi de 9h à 12h - 14h à 18h

Jeudi de 9h à 12h - 14h à 17h

Vendredi de 9h à 12h - 14h à 17h

N° de téléphone : 02.33.54.31.96

Email : vicqsurmer.mairie@orange.fr

Retrouvez toutes les infos de Vicq sur Mer:

le site web <https://vicq-sur-mer.fr/>

Facebook et Instagram : @vicqsurmer

Vous souhaitez recevoir la lettre d'information de la Mairie ? Inscrivez-vous
<https://vicq-sur-mer.fr/vicq-sur-mer-contact>

Permanences des élus

Permanence du maire,

Richard LETERRIER

Le lundi de 14h à 17h

et le samedi matin sur rendez-vous

Permanence du 1er adjoint au maire,

Michel NICOLAÏ

Le mardi de 14h à 17h

Permanence du 2e adjoint au maire :

Valérie MONTRIEUL

Le vendredi de 14h à 17h

Permanence du 3e adjoint au maire :

Francis DISS

Le mercredi de 14h à 17h



Le bulletin communal trimestriel de Vicq sur Mer - n° 1
Mairie - Village de Cosqueville - 50330 Vicq sur Mer
Directeur de publication : Richard Leterrier, maire de Vicq sur Mer
Conception : Valérie Montrieul-Xamena, adjointe au maire
Contact : valerie.montrieul@vicq-sur-mer.fr
Impression : Imprimerie Le Révérend

ISSN 2681-5893